

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À L'ACEFO
RELATIVE À L'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC (TEQ)**

ASPECT 1

1. Référence : Pièce [C-ACEFO-0025](#), p. 19.

Préambule :

« Il y a au moins trois cas qui me viennent à l'esprit, auxquels la méthodologie de factorisation pourrait difficilement s'appliquer et permettre de classer (attribuer) l'incidence de certains facteurs dans le cadre du déploiement du Plan.

Le premier serait le niveau de performance des programmes existants des Distributeurs d'énergie. Si TEQ, par exemple, effectuait un travail de coordination efficace et pertinent des différentes interventions et programmes existants, il se peut que leur niveau d'efficacité soit amélioré. À l'opposé, si les tentatives de coordination et de priorisation de ces programmes et interventions initiées par TEQ devaient s'avérer infructueuses, voire contre-productives, il se peut que leur niveau d'efficacité diminue (le ratio entre les résultats et les moyens investis).

Dans un cas comme dans l'autre, la part, quelle qu'elle soit, de l'amélioration ou de la dégradation de la performance de ces programmes attribuable à l'existence du Plan directeur serait, à toutes fins pratiques, impossible à déterminer. »

Demande :

1.1 Veuillez élaborer sur les façons de déterminer la part de l'amélioration ou de la dégradation de la performance des programmes attribuable à l'existence du Plan directeur.

Réponse 1.1

Dans l'extrait de sa preuve mentionné en préambule, l'ACEFO conclut qu'il serait, à toutes fins pratiques, impossible de déterminer dans quelle mesure une amélioration ou une dégradation (éventuelle) de la performance des programmes (des Distributeurs) serait attribuable à l'existence du Plan directeur. L'ACEFO maintient cette conclusion.

Bien que cette question ne soit pas déterminante, ou essentielle, par rapport à la demande d'avis dont est saisie la Régie – se prononcer sur la capacité du Plan directeur d'atteindre les cibles gouvernementales, il demeure que la contribution du Plan directeur à l'atteinte des cibles gouvernementales doit être mesurable, et mesurée par rapport à un scénario de référence, soit par rapport au niveau des économies d'énergie (notamment) qui aurait été réalisé en absence du Plan directeur.

Pour pouvoir conclure que le Plan directeur contribue à une augmentation des économies d'énergie totales associées aux programmes des Distributeurs, il faudrait être en mesure de dissocier la part des économies d'énergie additionnelles attribuable aux Distributeurs eux-mêmes de celle qui serait attribuable, plutôt, aux interventions de TEQ. L'ACEFO doute qu'une telle distinction soit possible en pratique.

D'autre part, l'amélioration (ou la dégradation) du niveau de performance pourrait, en principe, être mesurée en fonction de l'évolution du ratio entre les résultats et les moyens investis, c'est-à-dire le coût unitaire par unité énergétique (kWh ou m³) économisée.

Ainsi, si les économies d'énergie totales résultant des programmes des Distributeurs pendant le déploiement du Plan directeur augmentaient dans des proportions équivalentes ou supérieures à l'augmentation de leurs coûts totaux (budgets des Distributeurs + quotes-parts annuelles), on pourrait conclure à une amélioration globale de la performance des programmes.

L'ACEFO est cependant d'avis qu'il serait tout autant impossible, en pratique, de distinguer et d'établir précisément les parts d'une éventuelle amélioration de la performance des programmes, selon qu'elles sont attribuables respectivement aux Distributeurs ou à TEQ. Une amélioration éventuelle de ce ratio fournirait néanmoins une indication.

ASPECT 2

PGEÉ D'HQD

- 2. Références :**
- (i) Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec Distribution, pièce [B-0050](#), p. 9;
 - (ii) Pièce [C-ACEFO-0025](#), p. 16-17.

Préambule :

(i) « La participation moindre que prévu au programme Rénovation énergétique MFR a entraîné des investissements (-1,5 M\$) et des économies d'énergie plus faibles de l'ordre de 1 GWh. »

Pour le marché affaires, le Distributeur comptabilise des économies d'énergie de 321 GWh, soit 34 GWh de plus que prévu. Cet écart s'explique principalement par : [...]

- Offre intégrée en efficacité énergétique pour les bâtiments - OIEÉB 17 (+12 GWh) : En 2017 moins de projets ont été réalisés mais ceux-ci étaient de plus grande envergure, d'où des investissements moindres (-1,6 M\$);

- Offre intégrée en efficacité énergétique systèmes industriels - OIEÉSI 20 (+17 GWh) : L'écart s'explique par des économies beaucoup plus importantes que prévu pour les projets du volet Modernisation - Grandes industries, lesquelles sont contrebalancées en partie par le volet Mesures prescriptives - Petites et moyennes industries dont les projets sont de moindre envergure que prévu. Ceci explique que les investissements requis sont inférieurs aux prévisions (-1,5 M\$). »

À la référence (i), les variations du nombre de participants et des économies unitaires peuvent faire varier les impacts énergétiques totaux et les budgets requis totaux. Toutefois, la référence (i) montre aussi que la relation entre ces différentes variables n'est pas linéaire. Dans certains cas, un nombre moindre de projets conduit à une hausse de l'impact énergétique total, accompagnée d'une baisse du budget. Dans d'autres cas, une baisse des participants entraîne une baisse du budget et des impacts.

(ii)

**Résultats des programmes et interventions en EÉ, secteur résidentiel
 HQ Distribution, 2013-2017**

TABLEAU HQD-3

	2013	2014	2015	2016	2017	moyenne 2015-2017
Économies d'énergie en GWh						
Prévues	156	174	185	156	138	159,7
Réelles	220	225	177	201	200	192,7
Réelles / prévues en %	141 %	129 %	95,7 %	128,8 %	144,9 %	120,7 %
Coûts totaux en M\$						
Prévus	46	33	32	25	17,1	24,7
Réels	30	45	17	11	6,5	11,5
Réels / prévus en %	65,2 %	136 %	53,1 %	44 %	38 %	46,6 %
Coûts unitaires en ¢/kWh						
Prévus	29,5	19,0	17,3	16,0	12,4	15,5
Réels	13,6	20,0	9,6	5,5	3,25	6,0
Réels / prévus en %	46,1 %	105 %	55,5 %	34,4 %	26,2 %	38,5 %

« En conclusion, au cours des 5 dernières années, HQD a significativement dépassé ses prévisions d'économies d'énergie dans tous ses programmes, sauf ceux destinés aux MFR, et ce, tout en ne dépensant qu'une portion, fortement décroissante, des budgets autorisés.

L'ACEFO recommande que, pour l'année 2019, le budget soumis par HQD soit ajusté à la baisse pour refléter un ratio \$ / kWh qui s'inscrit dans le prolongement de la tendance constatée au cours des 5 dernières années. »

Demandes :

2.1 Veuillez concilier la diminution des coûts unitaires prévus et réels des interventions d'HQD en efficacité énergétique dans le secteur résidentiel, pour la période 2013-2017 (référence (ii)), avec le principe qui veut que les mesures les plus abordables ou rentables soient mises en œuvre en premier, dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Réponse 2.1 :

L'ACEFO tient à rappeler que les coûts unitaires présentés dans le tableau produit en préambule sont les coûts unitaires des économies nettes annuelles et non pas les coûts unitaires sur la durée de vie des mesures (tel que mentionné dans la preuve de l'ACEFO, page 6, note de bas de page no 8). Il s'agit donc du ratio entre les budgets (prévu et réel) et les économies d'énergies (prévues et réelles) pour une année tarifaire.

L'offre de programmes au secteur résidentiel a notamment évolué au cours des 5 années historiques couvertes par l'analyse de l'ACEFO. À titre d'exemple, deux nouveaux volets (Offre intégrée piscine et Produits économiseurs d'eau) ont été ajoutés au programme Mieux Consommer – Résidentiel en 2013; en 2014, ce sont trois nouveaux volets qui ont été ajoutés, dont un (Sensibilisation intégrée) au programme Sensibilisation Mieux consommer et deux (Fenestration écoénergétiques – multilogement et Offre intégrée en nouvelle construction (maisons efficaces)) aux Programmes spécifiques – Mieux consommer.

L'élaboration, l'introduction et la promotion de nouveaux volets, programmes comportent notamment des charges initialement plus importantes, ce qui se traduit en coûts unitaires plus élevés par rapport aux économies d'énergie réalisées sur une base annuelle. Nous observons d'ailleurs une diminution des coûts unitaires prévus et, dans des proportions plus importantes, des coûts unitaires réels en 2015 par rapport aux deux années précédentes; or, aucun nouveau volet – programme n'a été introduit au secteur résidentiel en 2015.

En conclusion, compte tenu des différents facteurs qui peuvent influencer ponctuellement les coûts unitaires (charges et/ou investissements) des programmes pour une année en particulier, notamment en fonction de la maturité des différents programmes offerts et de l'introduction de nouveaux volets / programmes, l'ACEFO soumet qu'il ne serait pas opportun d'apprécier les variations de coûts unitaires annuels en fonction du principe de priorisation des programmes selon leurs coûts unitaires sur la durée de vie des mesures.

2.2 Veuillez ajuster, au besoin, les conclusions et recommandations de l'ACEFO.

Réponse 2.2

Les conclusions et recommandations de l'ACEFO en ce qui concerne les prévisions et résultats des programmes de HQD destinés au secteur résidentiel sont basées sur un examen des données historiques (prévisionnelles et réelles) des 5 dernières années. L'examen de ces données mène aux constats suivants :

- HQD a réalisé, en moyenne, des économies d'énergie d'au moins 20 % plus élevées que ses prévisions et, si l'on fait exception de l'année 2015, de 29 à 45 % plus élevées que ses prévisions;
- ces économies d'énergie largement supérieures aux prévisions ont été réalisées avec une faible proportion des budgets prévus (autorisés), soit à peine 47 % en moyenne, et en forte décroissance au cours des quatre dernières années;
- tous facteurs confondus, les coûts unitaires, tant prévus que réels, ont décliné dans de très fortes proportions au cours des années 2013 à 2017;
- tous facteurs confondus, sauf pour l'année 2014, les coûts unitaires réels pour l'ensemble des programmes résidentiels ont été beaucoup plus faibles que les coûts prévus au dossier tarifaire, soit 38,5 % en moyenne; ce constat se vérifie tant pour la portion *Charges* que la portion *Investissements* des budgets.

Tel que précisé en réponse à la question 2.3, ces conclusions et recommandations de l'ACEFO ne sont pas soumises sans égard à l'appréciation, plus spécifiquement, des résultats de chaque programme (et volets) mais plutôt de façon complémentaire et dans le but, principalement, d'apprécier le caractère raisonnable des budgets demandés en fonction de l'évolution historique des taux de réalisation des budgets et des économies d'énergie.

S'il est utile de le préciser, les conclusions et recommandations de l'ACEFO impliquent également le maintien des suivis des programmes effectués par la Régie.

- 2.3 Considérant les informations du préambule à l'égard de la référence (i), veuillez élaborer sur les avantages et inconvénients d'une baisse uniforme du budget du PGEÉ d'HQD, telle que proposée à la référence (ii), comparativement à des ajustements propres aux différents programmes composant ce PGEÉ.

Réponse 2.3

Tel que mentionné à la réponse 2.2, l'examen des résultats historiques des programmes en EÉ qu'a effectué l'ACEFO avait pour objectif de fournir à la Régie un outil additionnel pour juger du caractère raisonnable des budgets demandés – et des économies d'énergie projetées – par les Distributeurs.

L'ACEFO ne suggère d'aucune façon que cette approche se substitue à un examen des différents programmes composant le PGEÉ de HQD, incluant toutes les vérifications usuelles de leurs paramètres.

Il demeure néanmoins que l'examen des données prévisionnelles et réelles des 5 dernières années historiques (2013-2017) mène aux conclusions réitérées en réponse à la question 2.2, en moyenne, pour l'ensemble des programmes du secteur résidentiel. Évidemment, les résultats de l'un ou l'autre des volets des différents programmes peuvent se distinguer par rapport à cette moyenne et / ou évoluer différemment de l'ensemble des programmes.